

Mesdames, Messieurs,

Dans l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'y a **pas de contre-indication à la vaccination des patients présentant des symptômes prolongés de la Covid-19**<sup>1</sup>. Au contraire, dans le cas de symptômes prolongés de la Covid-19 liés à une infection non contrôlée, la vaccination pourrait même contribuer à la guérison.

Par conséquent, **les personnes atteintes de symptômes prolongés de la Covid-19 peuvent se faire vacciner selon un schéma à une dose à partir de deux mois après l'apparition des premiers symptômes.**

**Bernard CELLI**

*Responsable de la Task Force Vaccination*

**Pr. Jérôme SALOMON**

*Directeur Général de la Santé*

<sup>1</sup> Parfois qualifié de « Covid long ».

---

Les messages "dgs-urgent" sont émis depuis une boîte à lettres [DGS-URGENT@diffusion.dgs-urgent.sante.gouv.fr](mailto:DGS-URGENT@diffusion.dgs-urgent.sante.gouv.fr) ou [dgs-urgent@dgs.mssante.fr](mailto:dgs-urgent@dgs.mssante.fr).

Pour vérifier qu'ils ont bien été émis par une personne autorisée du ministère de la santé, consultez la liste des messages disponible sur le site Internet du ministère.

Source : DGS / Mission de l'information et de la communication / Sous-direction Veille et sécurité sanitaire (VSS)